

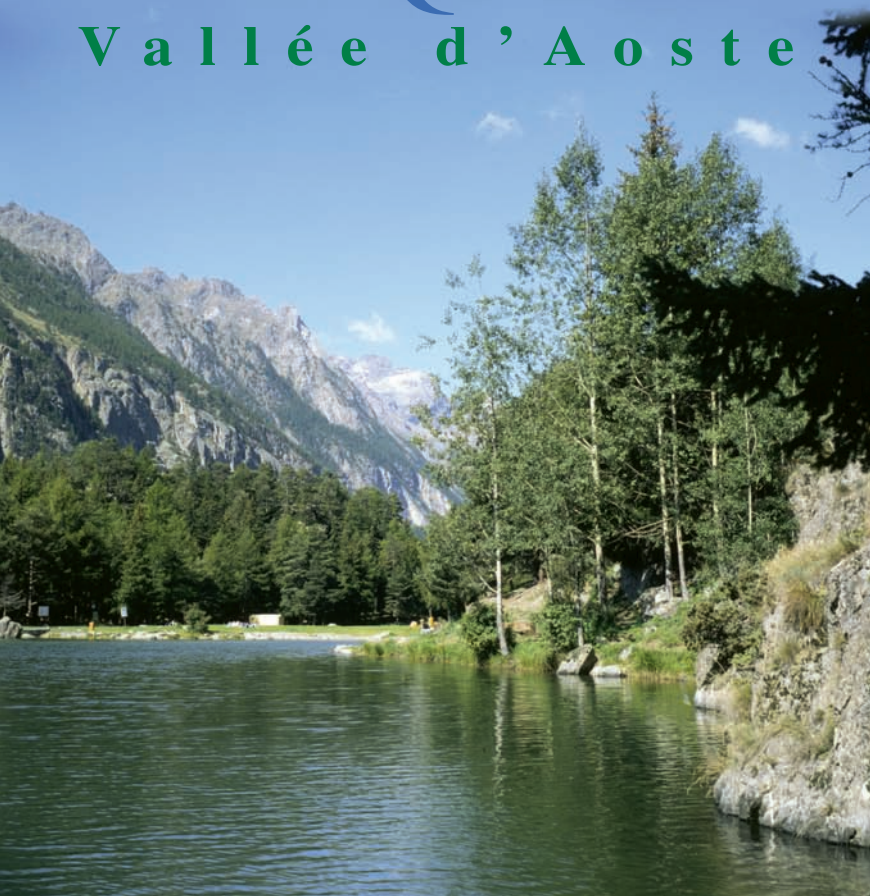
Région Autonome
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Valle d'Aosta

Assessorat de l'Agriculture
et des Ressources Naturelles
Assessorato Agricoltura
e Risorse Naturali

de **AIRES**
PIQUE-NIQUE
ITINÉRAIRES
en **ÉQUIPÉS**
Vallée d'Aoste



La Vallée d'Aoste est une terre riche de ressources naturelles d'une incomparable beauté et l'une des manières les plus aisées et agréables d'explorer la nature est sans aucun doute de passer une journée de détente en plein air, dans l'une des nombreuses aires équipées qui ponctuent le territoire régional.

Avec la collaboration des administrations locales, l'Assessorat de l'agriculture et des ressources naturelles consacre depuis longtemps une attention toute particulière à la réalisation et à l'entretien de ces superbes sites accueillants. D'ailleurs, il vous suffira de feuilleter cet opuscule pour apprécier la quantité de travail et d'efforts qu'il a fallu – et qu'il faut encore – pour offrir aux visiteurs ces « coins tranquilles », suggestifs et authentiques, où le promeneur peut respirer à pleins poumons le parfum des bois, admirer des panoramas uniques, voire simplement s'allonger au bord d'un lac ou d'un cours d'eau, sans pour autant devoir renoncer à quelques petits comforts.

Il y a désormais trente-quatre aires aménagées dans notre région : elles se trouvent à des altitudes différentes, qui vont de 350 m pour Cignas, dans la commune de Donnas, à 2 020 m pour celle du lac de Lod, à Chamois. Conçues pour être accessibles aux personnes handicapées, toutes possèdent une certaine capacité d'accueil et sont dotées de tables et de bancs, mais aussi de fontaines et de barbecues permettant de faire une grillade, ainsi que de toilettes. Sur chacune des fiches qui suivent figurent également d'intéressantes informations de base quant au type de végétation locale, au panorama environnant et aux excursions praticables dans les alentours. Vous trouverez également ici des infos sur les onze itinéraires équipés répertoriés sur le territoire régional et un petit rappel des règles à suivre afin de profiter au mieux des équipements mis à votre disposition tout en respectant la nature et les autres personnes.

Je souhaite à tous de très belles journées de détente, dans les aires de pique-nique et le long des parcours équipés de la Vallée d'Aoste, à l'enseigne de la sérénité et de l'allégresse que ne manquera pas de susciter notre merveilleux milieu naturel.

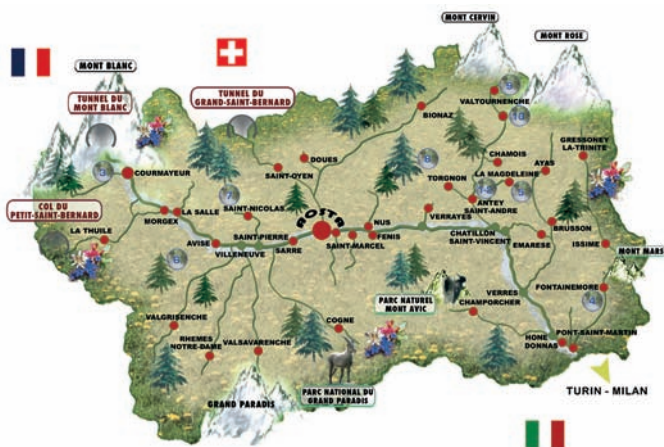
Giuseppe Isabellon
Assesseur à l'agriculture et aux ressources naturelles

AIRES DE PIQUE-NIQUE EN VALLÉE D'AOSTE

1	AVISE <i>Lo Crou</i>	5
2	AYAS <i>Barmasc</i>	6
3	AYAS <i>Plan Villy</i>	7
4	BIONAZ <i>Bois de Lexert</i>	8
5	BRUSSON <i>Bois de Goën</i>	9
6	CHAMOIS <i>Lac de Lod</i>	10
7	CHAMPORCHER <i>Chardonney</i>	11
8	COGNE <i>Lillaz</i>	12
9	COURMAYEUR <i>Bois du Miage</i>	13
10	DONNAS <i>Cignas</i>	14
11	DOUES <i>Belvedere</i>	15
12	ÉMARÈSE <i>Col Tzecore</i>	16
13	FÉNIS <i>Tzanté de Bouva</i>	17
14	FONTAINEMORE <i>Coumarial</i>	18
15	GRESSONEY-LA-TRINITÉ <i>Eyo</i>	19
16	ISSIME <i>Rickard</i>	20
17	LA SALLE <i>Plan Belle Crête</i>	21
18	LA THUILE <i>Preylet</i>	22
19	MORGEX <i>Genzianella</i>	23
20	MORGEX <i>Laoché</i>	24
21	MORGEX <i>Plan Capé</i>	25
22	NUS <i>Porliod</i>	26
23	PONT-SAINT-MARTIN <i>Bousc Daré</i>	27
24	RHÊMES-NOTRE-DAME <i>Carré</i>	28
25	SAINT-MARCEL <i>Les Druges</i>	29
26	SAINT-NICOLAS <i>Bois de la Tour</i>	30
27	SAINT-OYEN <i>Prenoud</i>	31
28	SARRE <i>Sources du Ruet</i>	32
29	TORGNON <i>Chantorné</i>	33
30	VALGRIENCHE <i>Plan Moulin</i>	34
31	VALSAVARENCE <i>Foncey</i>	35
32	VALTOURNENCHE <i>Breuil</i>	36
33	VALTOURNENCHE <i>Champlève</i>	37
34	VERRAYES <i>Champlong</i>	38

ITINÉRAIRES ÉQUIPÉS EN VALLÉE D'AOSTE

1	ANTEY-SAINT-ANDRÉ (pour personnes à mobilité réduite)	40
2	ANTEY-SAINT-ANDRÉ	40
3	CHAMPDEPRAZ (pour personnes à mobilité réduite)	41
4	COURMAYEUR	41
5	FONTAINEMORE	42
6	LA MAGDELEINE	42
7	MORGEX	43
8	SAINT-NICOLAS (pour les aveugles)	43
9	TORGNON	44
10	VALTOURNENCHE (Maen)	44
11	VALTOURNENCHE (Cré-du-Pont)	45



AIRES^{de} PIQUE-NIQUE

AVISE
AYAS
BIONAZ
BRUSSON
CHAMOIS
CHAMPORCHER
COGNE
COURMAYEUR
DONNAS
DOUES
ÉMARÈSE
FÉNIS
FONTAINEMORE
GRESSONEY-LA-TRINITÉ
ISSIME
LA SALLE
LA THUILE
MORGEX
NUS
PONT-SAINT-MARTIN
RHÊMES-NOTRE-DAME
SAINT-MARCEL
SAINT-NICOLAS
SAINT-OYEN
SARRE
TORGNON
VALGRISENCE
VALSAVARENCE
VALTOURNENCHE
VERRAYES

ALTITUDE : 1150 m

DISTANCE D'AOSTE : 21 km

SURFACE TOTALE : 1,3 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCs : 22 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 140 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 11

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : forêt mixte de conifères (Épicéas et Mélèzes) et de feuillus (Châtaigniers, Frênes, Cerisiers, Rouvres, Bouleaux et Tilleuls). Sous-bois : d'Églantiers et de Berbéris.

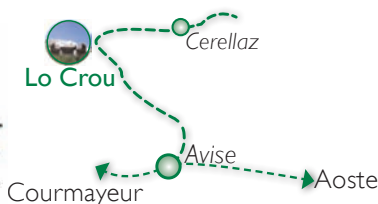


ACCÈS : suivre la route régionale reliant Avisé à Saint-Nicolas.

PANORAMA : au nord-ouest la chaîne du Mont Blanc, au sud-ouest le massif du Paramont, au sud la Tour Ronde et le mont Colombo, au sud-est le mont Grivola.

RANDONNÉES :

- en suivant le sentier qui part à ce niveau, on peut rejoindre la cascade du torrent Frenay.



ALTITUDE : 1885 m**DISTANCE D'AOSTE** : 67 km**SURFACE TOTALE** : 1,3 ha**PROPRIÉTÉ** : communale et du consortium**TABLES AVEC BANCs** : 14 + 1 pour personnes à mobilité réduite**CAPACITÉ D'ACCUEIL** : 90 personnes env.**POINTS D'EAU** : 2**BARBECUES** : 8**SANITAIRES** : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique**VÉGÉTATION** : bois constitué de Mélèzes et de Épicéa. Sous-bois : Rhododendrons et Genévriers.**ACCÈS** : suivre la route communale qui part du village d'Antagnod et mène au hameau de Barmasc.**PANORAMA** : le Corno Bussola et le Corno Vitello se situent en face, alors que la splendide chaîne du Mont Rose peut être admirée au nord.**RANDONNÉES** :

depuis l'aire équipée, il est possible de monter au col Portola, puis au mont Zerbion. Une tranquille promenade longe le Rû Courthoud, qui s'écoule juste au-dessus de l'aire, à partir de laquelle l'on peut aussi descendre jusqu'à Antagnod, en suivant le chemin muletier.

Barmasc



Antagnod



Verrès



Vallée d'Ayas



ALTITUDE : 1576 m

DISTANCE D'AOSTE : 65 km

SURFACE TOTALE : 2 ha

PROPRIÉTÉ : du consortium

TABLES AVEC BANCS : 18 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 120 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 6

SANITAIRES : 7 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans 3 bâtiments distincts.

VÉGÉTATION : bois touffu constitué presque exclusivement de Épicéa avec quelques exemplaires de Mélèzes. Le sous-bois est composé de Genévriers, de Bruyères, d'Épines-vinettes et de Myrtilliers.



ACCÈS : suivre la route régionale de la Vallée d'Ayas, après avoir traversé le village de Champoluc.

PANORAMA : la zone qui se situe dans la partie finale de la vallée permet d'admirer, au sud-est la Becca Piure, au sud le mont Zerbion, au nord le Roc de Verra, le Breithorn et les Roches Noires.

RANDONNÉES :

- prendre la télécabine jusqu'au hameau de Crest où il est possible d'admirer le mont Tête Grise puis rejoindre le village de Cunéaz, hameau typique de montagne, ainsi que les lacs Pinter et Perrin.
- Traverser l'Évançon, près du hameau de Frachey, et rejoindre le vallon du Tournalin et le col de Nana.
- Le hameau de Saint-Jacques sert de point de départ pour les ascensions au Mont Rose, par le vallon de Verra. Il est également possible, en partant du même hameau, de rejoindre le col des Cimes Blanches.





ALTITUDE : 1550 m

DISTANCE D'AOSTE : 23 km

SURFACE TOTALE : 7 ha

PROPRIÉTÉ : du consortium et privée

TABLES AVEC BANCS : 45 + 3 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 290 personnes env.

POINTS D'EAU : 6

BARBECUES : 17

SANITAIRES : 10 (dont un pour personnes à mobilité réduite), répartis dans 5 bâtiments séparés

VÉGÉTATION : futaie essentiellement composée de Pins sylvestres; présence de groupes de Mélèzes et 43,2picéas. Le sous-bois se compose de Genévriers.

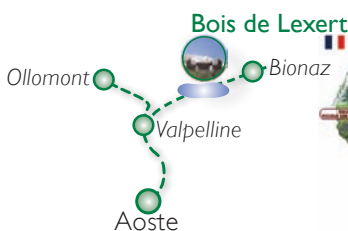


ACCÈS : suivre la route régionale du Valpelline jusqu'au hameau de Lexert.

PANORAMA : vers l'est, on peut voir la Dent d'Herens, le glacier Tza de Tzan, la Becca de Luseney et Les Grandes Murailles; à l'ouest, le vallon de Vessona; au nord, la chaîne du Morion et le col Crête-Sèche qui conduit au glacier d'Otemma.

RANDONNÉES :

- en suivant le chemin de terre qui évolue sur la rive droite du torrent, à proximité du village de Rûz, on arrive à la hauteur de l'Alpe Primo d'où l'on peut rejoindre l'alpage Berrier. En continuant encore, il est possible de monter au Refuge Crête-Sèche, derrière lequel se dressent les pics du massif de l'Aroletta.
- Autour du lac on a réalisé un parcours pour personnes à mobilité réduite de 430 mètres de longueur.





ALTITUDE : 1350 m

DISTANCE D'AOSTE : 57 km

SURFACE TOTALE : 3 ha

PROPRIÉTÉ : du consortium

TABLES AVEC BANCS : 72 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 450 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 19

SANITAIRES : 4 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans 2 bâtiments séparés.

VÉGÉTATION : Mélèzes. Présence d'Épicéas, de Pins sylvestres et de feuillus (Aulnes verts, Saules et Sorbiers des oiseaux).



ACCÈS : suivre la route régionale du Val d'Ayas et dépasser le village de Villon.

PANORAMA : en se tournant vers le sud, on peut voir, en partant de l'est, le mont Néry, la Becca Meriù, la Becca Torché, la Becca de Vlou et la pointe Comagne ; à l'ouest, on peut voir le mont Pareil et au nord le vallon de Fornolle.

RANDONNÉES :

- en franchissant l'Evançon et en continuant vers le Râ Courthoud, on peut monter au Col de Joux.
- D'autre part en remontant depuis la zone aménagée, on rejoint Extrepièraz.
- Un autre itinéraire mène au hameau de Salomon, puis en direction du Corno Bussola.





ALTITUDE : 2020 m

DISTANCE D'AOSTE : 35 km

SURFACE TOTALE : 0,5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 34

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 205 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 15

SANITAIRES : 2, dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : forêt mixte de Mélèzes et d'Épicéas. Sous-bois de Genévriers, de Rhododendrons et de Saules.



ACCÈS : uniquement par le funiculaire qui part de Buisson (dans la commune d'Antey-Saint-André) car la circulation motorisée est interdite dans Chamois.

PANORAMA : vers l'est, on peut voir le mont Fontané et la Grande Dent ; à l'ouest, la pointe Fontanella, au sud la pointe Tersiva et la Becca de Luseny, au nord la Petite et la Grande Muraille et le Château des Dames.

RANDONNÉES :

- après avoir rejoint le sanctuaire de Clavalité, on peut monter à la pointe Falinère.
- En descendant vers Cheneil, on peut ensuite remonter au col de Nana.

Valtournenche

Lac de Lod

Chamois

Buisson

Châtillon



ALTITUDE : 1420 m

DISTANCE D'AOSTE : 62 km

SURFACE TOTALE : 5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 70 + 4 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 450 personnes env.

POINTS D'EAU : 4

BARBECUES : 29

SANITAIRES : 9 (dont 3 pour personnes à mobilité réduite) répartis dans 3 bâtiments séparés

VÉGÉTATION : futaie essentiellement composée de Mélèzes. Présence d'Épicéas.

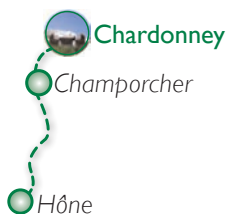


ACCÈS : suivre la route régionale de la vallée de Champorcher ; dépasser le chef-lieu - Château - et avancer jusqu'au hameau de Chardonney.

PANORAMA : le bout de la vallée est fermé par la Tête des Hommes, le mont Glacier, le mont Delà, la Tour Ponton, la Rosa dei Bianchi et le Bec Laris qui se succèdent d'est en ouest.

RANDONNÉES :

- la localité de Chardonney est le point de passage de la Haute Voie n°2 qui mène dans la vallée de Cogne.
- En remontant la vallée, on peut rejoindre le refuge Dondena. En continuant, on parvient au refuge et au sanctuaire du Lac Miserin.
- D'autre part, la route communale mène au hameau de Mont Blanc et au point de départ de plusieurs sentiers qui explorent le Parc naturel du Mont Avic.



ALTITUDE : 1605 m

DISTANCE D'AOSTE : 30 km

SURFACE TOTALE : 4,5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 45 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 280 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 14

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : bois essentiellement composé de Mélèzes, d'Épicéas et de Pins cembro. Sous-bois composé de Genévriers et de Berbéris.



ACCÈS : après le village de Cogne, continuer en direction du vallon de Lillaz.

PANORAMA : au sud, on peut voir le Val Valeille ; au nord le mont Pène Blanche et, à l'est, le Vallon de l'Urtier avec les cascades de Lillaz.

RANDONNÉES :

- depuis Lillaz, suivre le sentier qui monte à gauche du torrent qui arrose le vallon de l'Urtier, jusqu'à la barre rocheuse d'où partent les cascades de Lillaz; en continuant, on rejoint le petit hameau des Goilles, d'où - en montant le long du vallon - on peut arriver jusqu'à la combe et à l'alpage de Bardoney.



ALTITUDE : 1540 m

DISTANCE D'AOSTE : 44 km

SURFACE TOTALE : 5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 84 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 510 personnes env.

POINTS D'EAU : 5

BARBECUES : 22

SANITAIRES : 6 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans 3 bâtiments distincts.

VÉGÉTATION : futaie rare et irrégulière, où dominent les Mélèzes, les Épicéas et les feuillus. Sous-bois de Genévriers, de Sureaux, de Saules et d'Églantiers, semé de Laiteron.



ACCÈS : suivre la route régionale du Val Veny, sur la rive gauche de la vallée.

PANORAMA : on peut admirer à l'est le massif du Mont Blanc ; au nord Les Grandes Jorasses, l'Aiguille Noire, les Dames des Anglais et la Dent du Géant ; à l'ouest, les glaciers du Miage et du Brouillard, tandis que la Tête de Chécrouit, la pointe Youla et le mont Chétif sont situés au sud.

RANDONNÉES :

- en allant jusqu'à Combal, on peut prendre le sentier qui mène au mont Fortin et au Col des Chavannes ; ou bien, en continuant en direction du lac Combal, on peut rejoindre les chalets de l'Alpe inférieure de l'Arp, puis atteindre le mont Favre.
- Par ailleurs, du refuge Elisabetta, on peut monter au col de la Seigne et suivre le tracé du Tour du Mont Blanc.



ALTITUDE : 350 m

DISTANCE D'AOSTE : 48 km

SURFACE TOTALE : 2,5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 40 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 252 personnes env.

POINTS D'EAU : 4

BARBECUES : 32

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : ensemble boisé composé essentiellement de Châtaigniers avec quelques rares feuillus (Bouleaux, Noisetiers, Saules, Frênes, Peupliers, Cerisiers). On y trouve quelques Mélèzes. Sous-bois de Berbéris, d'Églantiers et de Saules blancs arbustifs.

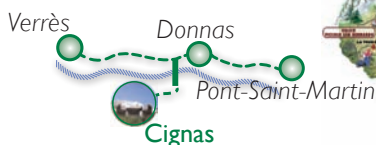


ACCÈS : suivre la nationale n°26 et, au niveau de Donnas, franchir la Doire Baltée.

PANORAMA : au nord-ouest se dresse le Fort de Bard, au centre de la vallée principale, tandis que l'ancien château de Pont-Saint-Martin domine le débouché de la vallée du Lys.

RANDONNÉES :

- le sentier muletier, qui part du hameau d'Outrefer, mène aux habitations de l'estive "I Pian", puis continue jusqu'à l'alpage de Cormoney.
- Par ailleurs, en suivant le chemin communal jusqu'au hameau Les Donnes, on peut prendre le sentier qui mène aux alpages de la Moja.



ALTITUDE : 1800 m

DISTANCE D'AOSTE : 44 km

SURFACE TOTALE : 0,5 ha

PROPRIÉTÉ : du consortium

TABLES AVEC BANCS : 20 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 126 personnes env.

POINTS D'EAU : 1

BARBECUES : 9

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : futaie d'Épicéas, quelques Mélèzes, Pins sylvestres et Feuillus. Sous-bois: Genévriers et Myrtilliers.



ACCÈS : suivre la route qui monte de Doues en direction de Champillon.

PANORAMA : en direction du nord, on peut admirer le Grand Combin, le mont Gelé, le mont Avril, la Grande Tête de By et le massif du Morion ; au sud-est, la Becca de Viou ; vers le sud, on aperçoit le mont Emilius, la Becca de Nona puis, en arrière-plan, le mont Grivola et le massif du Grand-Paradis.

RANDONNÉES :

- la Combe de By, située à proximité, abrite le bivouac Savoia et le refuge Chiarella (ou «Amiante»).
- En montant le long du sentier qui mène au col de Champillon, on peut voir les sentiers de la Haute Voie n°1 et du Tour du Combin.





ALTITUDE : 1616 m

DISTANCE D'AOSTE : 40 km

SURFACE TOTALE : 1 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 24 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 160 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 9

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : futaie de Mélèzes. Sous-bois de Genévriers et de Raisin d'ours, semé de Laiteron.

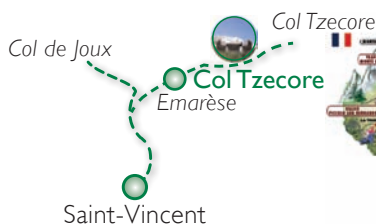


ACCÈS : suivre la route régionale qui va du hameau de Éresaz au Col Tzecore.

PANORAMA : le col offre un magnifique panorama sur le plateau qui domine la rive gauche de la Doire Baltée, dans une courbe de la vallée centrale, et permet d'admirer les principaux sommets du Val d'Aoste dont le Cervin et les Grandes Murailles.

RANDONNÉES:

- à partir du hameau de Sommarèse, il est possible de monter vers la Tête de Comagna ; le sentier offre un beau panorama sur le Val d'Ayas et le massif du Mont Rose.
- Non loin d'Éresaz, le magnifique écrin naturel du lac Fantasma constitue un détour à ne pas manquer.



ALTITUDE : 525 m

DISTANCE D'AOSTE : 14 km

SURFACE TOTALE : 1,78 ha

PROPRIÉTÉ : communale

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 72 personnes env.

POINTS D'EAU : 1

TABLES : 2

BANCS : 24 - pas de barbecue.

SANITAIRES : 11 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : bois peu épais de Chênes, de Cerisiers, de Bouleaux et de Frênes.



ACCÈS : tourner à gauche à proximité de l'entrée du village de Fénis, avant le château.

PANORAMA : en regardant à 360 degrés à partir du nord-est et dans le sens des aiguilles d'une montre, on découvre successivement : le mont Zerbion, le Corno Bussola, le mont Néry, le mont Croquet, le mont Emilius, la chaîne du Paramont, la Becca d'Aveille, la Becca Conge, la Cima Longhède et la Becca d'Aver.

RANDONNÉES :

- un itinéraire mène à l'ermitage de Saint Julien et au mont Corquet.
- Signalons également le chemin qui monte dans le vallon de Clavalité (temps de parcours plus long que le précédent).





ALTITUDE : 1440 m

DISTANCE D'AOSTE : 69 km

SURFACE TOTALE : 0,3 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCs : 13 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 84 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 14

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : très variée, elle se compose de populations de Hêtres, d'Épicéas, de Bouleaux. Quelques Mélèzes.

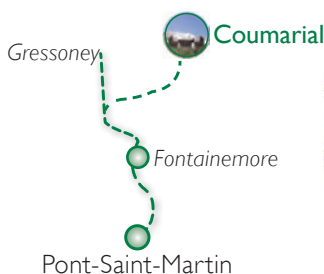


ACCÈS : suivre la route régionale de la Vallée du Lys et dépasser le village de Fontainemore. De là, prendre la route qui traverse le Lys et suivre les indications pour Coumarial.

PANORAMA : en face, on peut admirer les pointes des Dames de Chaland et, plus à droite, le mont Néry.

RANDONNÉES :

- de la zone aménagée, on peut arriver au refuge Coda, au mont Mars et au lac Vargno.
- On peut également rejoindre la Haute Voie n°1, qui part de Donnas, puis prend de l'altitude en traversant les vallées latérales de la rive gauche de la Doire et monte jusqu'à Courmayeur.





ALTITUDE : 1650 m

DISTANCE D'AOSTE : 85 km

SURFACE TOTALE : 0,75 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 32 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 204 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 10

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : présence de Mélèzes isolés ou petits groupes. Sous-bois de Genévriers, Saules et Sureaux.



ACCÈS : suivre la route régionale de la Vallée du Lys et traverser Gressoney-la-Trinité.

PANORAMA : vers le nord-ouest, on peut admirer le massif du Mont Rose. De ce point, on aperçoit le Nez du Lyskamm ; vers l'ouest, on peut voir le mont Tête Grise.

RANDONNÉES :

- point de départ des sentiers qui mènent aux cols de Bettaforca et de Bettolina ou au col d'Olen.
- On peut rejoindre le bivouac Gastaldi et le lac Gabiet depuis Gressoney-la-Trinité.
- La localité de Staffal est, le point de départ des randonnées vers le massif du Mont Rose et ses refuges.



ALTITUDE : 1000 m

DISTANCE D'AOSTE : 67 km

SURFACE TOTALE : 0,25 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 9 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 5 foyers doubles

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : elle se compose principalement de Feuillus. Parmi ceux-ci, on trouve un grand nombre d'Érables, de Frênes, de Cerisiers, de Tilleuls et de Bouleaux.

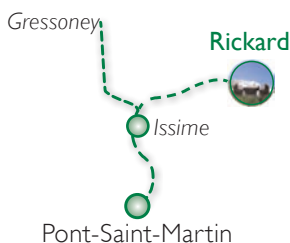


ACCÈS : suivre la route régionale de la Vallée du Lys et traverser le village d'Issime.

PANORAMA : possibilité de découvrir, vers le nord, la combe dominant le village walser de Niel, que surplombe la pointe et le col Lazouney.

RANDONNÉES :

- possibilité de randonnées faciles le long du "Grand Sentier Walser" qui relie Gaby à Issime.





ALTITUDE : 1700 m

DISTANCE D'AOSTE : 34 km

SURFACE TOTALE : 0,36 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 12 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 84 personnes env.

POINTS D'EAU : 1

BARBECUES : 7

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : vieux Mélèzes et pâturages. Dans les espaces non dévolus au pâturage, présence d'Épicéas.



ACCÈS : après avoir traversé le village de La Salle, continuer en direction de Planaval jusqu'au hameau de Morge Dessus.

PANORAMA : en face, on voit très bien le vallon de Promoud, dominé par le mont Paramont ; tandis qu'à l'ouest, on peut contempler la chaîne du Mont Blanc ; à l'est, en suivant la vallée centrale, on aperçoit les vallées latérales de Valgrisenche, de Valsavarenche et de Rhêmes.

RANDONNÉES :

- on peut monter au village de Grasse, aux maisons ou au lac de Licony et au nouveau bivouac Pascal, situé sur la Tête de Licony.



ALTITUDE : 1450 m
DISTANCE D'AOSTE : 42 km
SURFACE TOTALE : 2,5 ha
PROPRIÉTÉ : communale
TABLES AVEC BANCs : 51 + 1 pour personnes à mobilité réduite
CAPACITÉ D'ACCUEIL : 312 personnes env.
POINTS D'EAU : 3
BARBECUES : 22
SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique
VÉGÉTATION : futaie dense, peuplée d'Épicéas et de Mélèzes. Sous-bois de Genévriers, d'Églantiers et d'Aubépines.



ACCÈS : depuis La Thuile, prendre la route communale qui conduit au point de départ des télécabines du Petit-Saint-Bernard.

PANORAMA : au nord et en regardant dans le sens des aiguilles d'une montre, on peut voir le mont Belleface, la Tête des Jeunes et la Tête des Vieux, la pointe de la Croix, le mont Colmet, le Grand Assaly, le glacier du Rutor et, à l'ouest, la Tête des Suches.

RANDONNÉES :

- on peut rejoindre le mont du Parc, à partir de La Thuile.
- Du hameau de La Joux, on peut atteindre le Lac du Glacier, dans le Vallon de Bellecombe.
- Du village de Buic, on peut rejoindre les chalets de Crétaz et de Foilleux, puis le col de la Croix.

col du Petit Saint-Bernard

col San Carlo

Preylet

La Thuile

Pré-Saint-Didier



ALTITUDE : 1970 m

DISTANCE D'AOSTE : 37 km

SURFACE TOTALE : 3 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 34 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 216 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 16

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : futaie essentiellement composée d'Épicéas et de Mélèzes, avec quelques rares Pins sylvestres et Pins cembro. Présence de Genévriers dans le sous-bois.

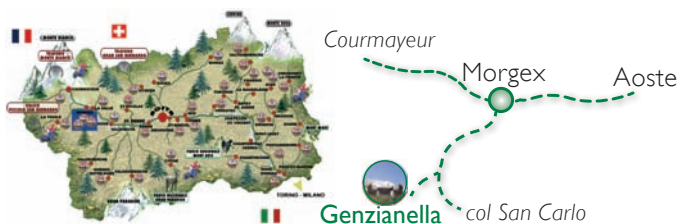


ACCÈS : suivre la route régionale qui mène de Morgex au col San Carlo.

PANORAMA : vers le nord-ouest, on peut voir le mont Crammont, le mont Chétif, le Mont Blanc, la Dent du Géant et Les Grandes Jorasses. Au nord, on peut voir la Tête de Licony et la Grande Rochère, tandis que le vallon de Vertosan se trouve au nord-est.

RANDONNÉES :

- on peut rejoindre le lac d'Arpy, puis le lac de Pietra Rossa, en prenant le sentier qui part de la zone aménagée.
- Du col San Carlo, suivre le chemin qui part vers la droite sur un tracé presque plat. Continuer jusqu'à la Tête d'Arpy, d'où vous pourrez admirer le massif du Mont Blanc.



ALTITUDE : 1970 m
DISTANCE D'AOSTE : 37 km
SURFACE TOTALE : 0,25 ha
PROPRIÉTÉ : communale
TABLES AVEC BANCS : 18
CAPACITÉ D'ACCUEIL : 108 personnes env.
POINTS D'EAU : 2
BARBECUES : 8
SANITAIRES : non
VÉGÉTATION : futaie essentiellement composée d'Épicéas et de Mélèzes avec quelques rares Pins sylvestres et Pins cembro. Présence de Genévriers dans le sous-bois.



ACCÈS : depuis Morgex, prendre la route régionale qui mène au col San Carlo. Depuis La Thuile, prendre la direction du col San Carlo.

PANORAMA : vers le nord-ouest, on peut voir le mont Cramont, le mont Chétif, le Mont Blanc, la Dent du Géant et Les Grandes Jorasses. Au nord, on peut voir la Tête de Licony et la Grande Rochère, tandis que le vallon de Vertosan se trouve au nord-est.

RANDONNÉES :

- on peut rejoindre le lac d'Arpy, puis le lac de Pietra Rossa, en prenant le sentier qui part de la zone aménagée.
- Du col San Carlo, suivre le chemin qui part vers la droite sur un tracé presque plat. Continuer jusqu'à la Tête d'Arpy, d'où vous pourrez admirer le massif du Mont Blanc.



ALTITUDE : 1930 m

DISTANCE D'AOSTE : 35 km

SURFACE TOTALE : 0,65 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 16 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 102 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 9

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : futaie essentiellement composé d'Épicéas et de Mélèzes. Quelques Pins sylvestres, Pins cembro et Sapins blancs. Présence de Genévriers dans le sous-bois.

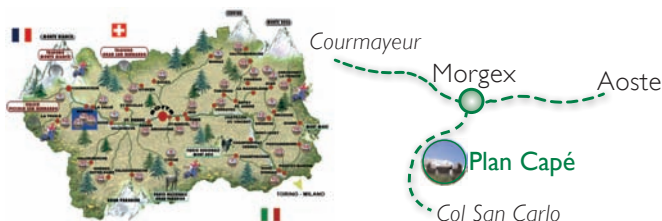


ACCÈS : depuis Morgex, prendre la route régionale qui mène au col San Carlo. Depuis La Thuile, prendre la direction du col San Carlo.

PANORAMA : la zone est en pleine verdure.

RANDONNÉES :

- depuis l'aire aménagée, on peut rejoindre le village d'Arpy, point de départ de nombreuses excursions.



ALTITUDE : 1900 m

DISTANCE D'AOSTE : 32 km

SURFACE TOTALE : 0,3 ha

PROPRIÉTÉ : communale et privée

TABLES AVEC BANCS : 10 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 72 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 8

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : végétation typique des Alpes, composée de Mélèzes et de Buissons xérophiles, tels que l'Épine-vinette, le Prunellier et l'Églantier commun.

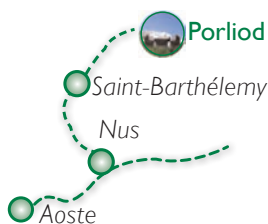


ACCÈS : à partir de Nus, suivre la route régionale jusqu'à l'agglomération de Lignan et continuer sur la route communale, pendant 3 km environ, jusqu'au hameau de Porliod.

PANORAMA : de droite à gauche, au nord-est l'on découvre successivement la pointe Longhède, la Becca d'Aver et le mont Méabé (ligne de partage des eaux avec Torgnon). L'ouest offre les vues sur le fond de la vallée et les vallons de Clavalité, de Saint-Marcel et des Laures, qui domine le mont Emilius, ainsi que sur le domaine skiable de Pila.

RANDONNÉES :

- près de l'aire, les panneaux verticaux des sentiers indiquent, par les numéros 11B et 11C, le refuge/oratoire de Cuney, alors que le sentier n°14 suit la piste de ski de fond et mène au sanctuaire de Champlaisant.
- Enfin, signalons - à proximité - l'itinéraire Intervallée n°105 qui part du hameau de Porossan à Aoste, et va jusqu'au col Valdobbia, dans la commune de Gressoney-Saint-Jean.





ALTITUDE : 450 m

DISTANCE D'AOSTE : 56 km

SURFACE TOTALE : 0,2 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 9 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 60 personnes env.

POINTS D'EAU : 1

BARBECUES : 4

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : bois de feuillus exclusivement (Châtaigniers, Bouleaux)



ACCÈS : suivre la route régionale qui va du centre de Pont-Saint-Martin à Perloz sur 2 km env.

PANORAMA : vers l'est, on aperçoit le mont Parassone ; au nord-ouest, le mont Lose Bianche et le mont Croix-Corma ; à l'ouest, on peut voir le Bec Cormoné et au sud-ouest le mont Bo.

RANDONNÉES :

- non loin de l'aire, passe la Route des Vins : elle relie le village de Donnas au sentier qui mène à Notre-Dame de la garde, à Perloz.





ALTITUDE : 1626 m

DISTANCE D'AOSTE : 30 km

SURFACE TOTALE : 3 ha

PROPRIÉTÉ : du consortium

TABLES AVEC BANCS : 33 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 210 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 26

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : futaie essentiellement composée de Mélèzes, de quelques Épicéas et de Pins cembro. Sous-bois de Genévriers, de Berbéris et d'Églantiers.



ACCÈS : suivre la route régionale de la Vallée de Rhêmes jusqu'au hameau d'Artalle.

PANORAMA : vers l'ouest, on peut admirer la Becca di Fos, la Becca di Tey et la pointe Felumaz ; à l'opposé, on peut voir le mont Rolletta et la pointe Blanche.

RANDONNÉES :

- en se dirigeant vers Artalle, on peut découvrir un bois peuplé de Mélèzes monumentaux.
- Les vallons de Quesseunaz et de Torrent offrent de jolies balades.
- A partir du chef-lieu de Rhêmes-Notre-Dame, l'on peut accéder aux vallons de Sort et d'Entrelor.





ALTITUDE : 1600 m

DISTANCE D'AOSTE : 26 km

SURFACE TOTALE : 1,2 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 26 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 168 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 12

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : futaie essentiellement peuplée d'Épicéas et de Mélèzes. Quelques Pins sylvestre, Pins cembro et Sapins blancs. Présence de Genévriers et de Rhododendrons dans le sous-bois.



ACCÈS : suivre la route régionale qui monte de Saint-Marcel jusqu'à la localité Les Druges.

PANORAMA : depuis la zone aménagée, en direction du sud-sud-ouest, on peut voir le mont Corquet, la Becca di Salé et la Pointe Plan Rué.

RANDONNÉES :

- pour rejoindre le mont Corquet, suivre le sentier qui part du hameau des Druges. En suivant le sentier qui part vers l'est, on peut rejoindre Maison Blanche, puis continuer jusqu'au vallon de Clavalité.
- En allant vers l'ouest, l'on atteint les anciennes mines ; l'on peut ensuite poursuivre jusqu'au vallon de Saint-Marcel.



ALTITUDE : 1200 m
DISTANCE D'AOSTE : 17 km
SURFACE TOTALE : 1,6 ha
PROPRIÉTÉ : communale et privée
TABLES AVEC BANCS : 28 + 1 pour personnes à mobilité réduite
CAPACITÉ D'ACCUEIL : 170 personnes env.
POINTS D'EAU : 2
BARBECUES : 7
SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique
VÉGÉTATION : bois constitué d'une futaie de Mélèzes, avec quelques Épicéas et Bouleaux. Sous-bois de Genévriers, de Berbéris, de Saules et de Raisin d'ours.



ACCÈS : à proximité immédiate du village de Saint-Nicolas.

PANORAMA : l'aire donne sur la Vallée centrale. À sud-ouest, l'on peut voir la Becca del Merlo, au sud le mont Grivola et la pointe du Gran "Nomenon" ; tandis que le mont Emilius se situe au sud-est.

RANDONNÉES :

- du Bois de la Tour, on peut traverser le vignoble de l'Enfer et continuer jusqu'à Arvier.
- Du village de Saint-Nicolas, on peut rejoindre le hameau de Vens, puis continuer vers le vallon de Vertosan.

Bois de la Tour



ALTITUDE : 1327 m

DISTANCE D'AOSTE : 18 km

SURFACE TOTALE : 0,3 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 21 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 132 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 13

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : bois mixte peuplé d'Épicéas, de Mélèzes et de quelques Aulnes noirs. Sous-bois de Saules et de Sorbiers des oiseaux.



ACCÈS : prendre la route qui monte au village de Saint-Oyen vers le Vallon de Flassin.

PANORAMA : vers le sud-est, la Tête de Bois et vers le sud le mont Fallère, tandis que la Testa Serena et les crêtes du Malatrà se trouvent vers l'ouest

RANDONNÉES :

- a proximité, point de départ des randonnées vers la Gran Testa, le Vallon de Flassin, la Tête de Bois et le mont Fallère.





ALTITUDE : 1305 m

DISTANCE D'AOSTE : 13 km

SURFACE TOTALE : 3 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 43

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 258 personnes env.

POINTS D'EAU : 8

BARBECUES : 17

SANITAIRES : 3 dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : futaie composée de Pins sylvestres et de quelques Mélèzes et Sapins ; présence de quelques feuillus tels que le Saule et le Peuplier tremble. Sous-bois de Genévriers, de Berbéris, de Chèvrefeuilles et d'Églantiers, semé de Laiteron.



ACCÈS : depuis Sarre, suivre la route jusqu'à Ville sur Sarre et rejoindre la localité de Bellon.

PANORAMA : vers le sud, on aperçoit le mont Grivola et le Grand Nomenon, tandis qu'à l'est, on peut voir le mont Emilius.

RANDONNÉES :

- un sentier mène à la Becca France, puis au lac Fallère et enfin au mont Fallère.

Saint-Nicolas

Sources du Ruet

Ville sur Sarre

Courmayeur

Sarre

Aoste



ALTITUDE : 1765 m

DISTANCE D'AOSTE : 40 km

SURFACE TOTALE : 3,5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 57 + 3 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 360 personnes env.

POINTS D'EAU : 4

BARBECUES : 28

SANITAIRES : 5 (dont deux pour personnes à mobilité réduite) dans deux bâtiments

VÉGÉTATION : bois composé d'une futaie d'Épicéas et de Mélèzes. Sous-bois de Fougères, de Sureau, d'Églantiers et de Framboisiers.

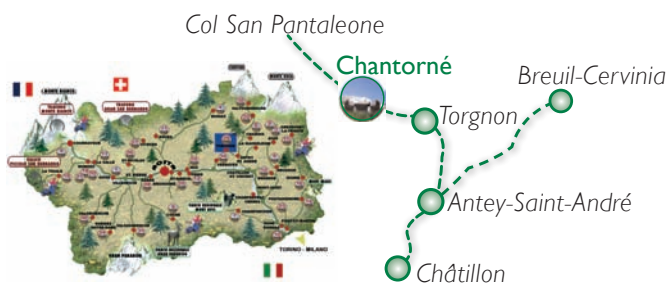


ACCÈS : suivre la route régionale qui part du chef-lieu en direction du village de Chatelard, jusqu'à Chantorné.

PANORAMA : vers l'est, on peut voir le mont Tantané et le mont Zerbion, tandis qu'à l'opposé, on découvre le mont Méabé, le col Fenêtre et la Becca d'Aver.

RANDONNÉES :

- en suivant le sentier qui, depuis Torgnon, monte à la Becca d'Aver, on peut rejoindre la pointe Longhède ou le col Fenêtre ; depuis ce dernier, il est possible de descendre dans les vallons de Saint-Barthélemy ou de Praz, ou encore de monter au mont Méabé.



ALTITUDE : 1664 m

DISTANCE D'AOSTE : 30 km

SURFACE TOTALE : 0,5 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 14 + 2

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 72 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 8

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : bois de Mélèzes et d'Épicéas avec quelques feuillus (Peupliers et Bouleaux). Sous-bois de Berbéris, Genévriers, Sorbiers des oiseleurs, Saules marsaults et Sureaux.



ACCÈS : suivre la route régionale du Valgrisenche jusqu'au chef-lieu.

PANORAMA : vers l'est, on peut voir la Becca des 4 dents et la pointe Felumaz; à l'opposé, la Becca de l'Aouille. Au sud, la Grande Sassièr.

RANDONNÉES :

- de nombreux randonneurs se rendent au lac Saint-Grat et au lac de Fond.
- On peut aussi facilement rejoindre le refuge Bezzi, point de départ de nombreuses ascensions, et la vallée de Rhêmes (refuge Benevolo).
- Le long du tracé de la Haute Voie n°2, qui relie le Valgrisenche au Val de Rhêmes, se trouve le Chalet de l'Épée, refuge d'où l'on a une vue splendide sur le glacier du Rutor.

Courmayeur

Arvier Aoste

Digue de
Beauregard

Valgrisenche

Plan Moulin



ALTITUDE : 1690 m

DISTANCE D'AOSTE : 33 km

SURFACE TOTALE : 1,8 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 25 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 156 personnes env.

POINTS D'EAU : 3

BARBECUES : 17

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : bois mixte composé de Mélèzes et d'Épicéas. Sous-bois de Genévriers, de Rhododendrons, de Myrtilliers et de Saules.



ACCÈS : suivre la route régionale du Valsavarenche, traverser le village d'Eaux Rousses. Cette localité se trouve dans le Parc National du Grand Paradis.

PANORAMA : on peut contempler le massif du Grand-Paradis et, depuis le village de Dégioz, découvrir une vue splendide sur le Grand Nomenon et le mont Grivola.

RANDONNÉES :

- depuis l'aire, on peut rejoindre les refuges Victor-Emmanuel II et Federico Chabod, qui se trouvent au pied du Grand-Paradis; les refuges Savoia et Città di Chivasso se trouvent sur le plateau du Nivolet.
- On peut également rejoindre la Haute Voie n°2 qui franchit le Col Lauzon, point culminant des hautes voies du Val d'Aoste à 3.296 m d'altitude.



ALTITUDE : 2000 m

DISTANCE D'AOSTE : 50 km

SURFACE TOTALE : 1,9 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 27

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 162 personnes env.

POINTS D'EAU : 4

BARBECUES : 10

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : bois de Mélèzes principalement, avec quelques Aulnes. Sous-bois de Rhododendrons et de Myrtilliers.

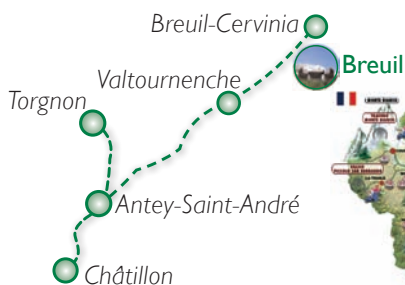


ACCÈS : suivre la route régionale du Valtournenche jusqu'à proximité du village de Breuil.

PANORAMA : vers l'ouest, on peut admirer la chaîne des Grandes Murailles tandis qu'au nord, on peut voir La Gran Becca, autrement dit, le Mont Cervin.

RANDONNÉES :

- il est possible de monter assez rapidement à Cielo Alto ; un trajet un peu plus long permet de rejoindre le Bec du Merlo ou le lac Goillet.



ALTITUDE : 1841 m

DISTANCE D'AOSTE : 46 km

SURFACE TOTALE : 1 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 24 + 1 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 150 personnes env.

POINTS D'EAU : 2

BARBECUES : 6

SANITAIRES : 3 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique.

VÉGÉTATION : bois peu épais et discontinu composé de Mélèzes, et d'Aulnes verts entrecoupé de pâturages. Sous-bois de Genévriers et de Rhododendrons.



ACCÈS : suivre la route qui part du chef-lieu de Valtournenche vers le hameau de Cheneil.

PANORAMA : au nord-ouest, on peut voir Les Grandes Murailles, le Château des Dames et la pointe Tzan ; au nord-est, les Cimes Blanches ; au nord le Cervin.

RANDONNÉES :

- en partant de Cheneil, on peut rejoindre le village de Chamois en suivant le sentier de la Gran Balconata ou celui qui conduit au sanctuaire de Clavalité.
- Toujours depuis Cheneil, on peut faire des randonnées vers la Becca d'Aran, le Petit et le Grand Tournalin et le col de Nana, en suivant le tracé de la Haute Voie n°1.



ALTITUDE : 1650 m

DISTANCE D'AOSTE : 37 km

SURFACE TOTALE : 4 ha

PROPRIÉTÉ : communale

TABLES AVEC BANCS : 62 + 2 pour personnes à mobilité réduite

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 385 personnes env.

POINTS D'EAU : 5

BARBECUES : 34

SANITAIRES : 2 (dont un pour personnes à mobilité réduite) dans un bâtiment unique

VÉGÉTATION : futaie très dense composée d'Épicéas, ainsi que de quelques Mélèzes et Pins sylvestres. Sous-bois de Genévriers, d'Églantiers, de Berbéris, de Raisin d'ours et de Myrtilliers.

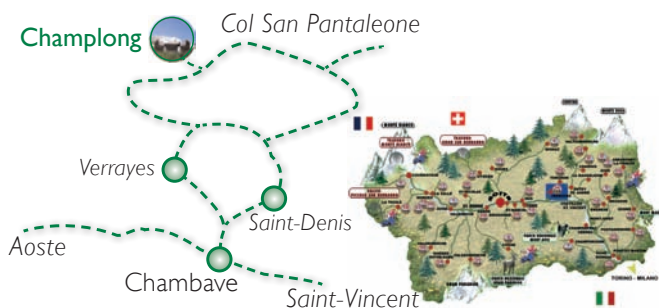


ACCÈS : suivre la route reliant les villages de Grand Villa et de Cheresoulaz, en amont des maisons du chef-lieu.

PANORAMA : en regardant vers le nord, on aperçoit la pointe Longhède et la Becca d'Aver, vers l'est, on distingue le mont Zerbion, et, au sud-est, le mont Néry; tandis qu'au sud, on peut voir le mont Barbeston et le mont Avic.

RANDONNÉES :

- un sentier situé à proximité de l'aire conduit à la Becca d'Aver, d'où l'on peut rejoindre la pointe Longhède.
- En suivant le tracé de la piste de ski de fond, l'on peut rejoindre l'aire de pique-nique située à Chantorné, dans la commune de Torgnon.



ITINÉRAIRES ÉQUIPES

ANTEY-SAINT-ANDRÉ

CHAMPDEPRAZ

COURMAYEUR

FONTAINEMORE

LA MAGDELEINE

MORGEX

SAINT-NICOLAS

TORGNON

VALTOURNENCHE

1 Antey-Saint-André (pour personnes à mobilité réduite)

ALTITUDE : 1000 m

DISTANCE D'AOSTE : 31 km

PROPRIÉTÉ : communale et privée

LONGUEUR DU PARCOURS : 1280 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 9

VÉGÉTATION : le bois, typique du plateau montagnard, s'éclaircit le long du sentier et laisse place à des pâturages. Les espèces présentes dans le taillis de feuillus sont le Hêtre, l'Aulne, l'Érable, le Tilleul, le Bouleau, le Saule marsault, ainsi que quelques rares Mélèzes et Pins sylvestres.

EMPLACEMENT : le début du parcours se situe à 50 m après la sortie d'Antey-Saint-André, le long de la route régionale pour la Magdeleine.



2

Antey-Saint-André

ALTITUDE : 1080 m

DISTANCE D'AOSTE : 32 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 1600 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 21

VÉGÉTATION : bois d'essences résineuses, où prédominent le Épicéa et le Mélèze. Présence sporadique de feuillus comme le Sorbier, le Noisetier et le Chêne pubescent.

EMPLACEMENT : suivre la route communale qui, en partant d'Antey-Saint-André, mène au mur d'escalade.



ALTITUDE : 1300 m

DISTANCE D'AOSTE : 45 km

PROPRIÉTÉ : privée

LONGUEUR DU PARCOURS : 850 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 9

VÉGÉTATION : le parcours est situé dans une zone boisée parsemée de clairières à "pré de fauche". La forêt se compose principalement de conifères, le Mélèze et le Pin sylvestre, souvent mélangés avec des feuillus comme l'Aulne blanc, le Hêtre, l'Érable sycomore et de Bouleaux, tandis que le sous-bois sont le Cytise et le Noisetier.

EMPLACEMENT : on y arrive en parcourant la route régionale de Champdepraz jusqu'au village de Chevrère et on continue en atteignant le village de La Ville.



Courmayeur

ALTITUDE : 1540 m

DISTANCE D'AOSTE : 43 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 900 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 14

VÉGÉTATION : futaie clairsemée et irrégulière, où le Mélèze est prédominant. Présence de Épicéas et de feuillus. Sous-bois : Genévrier, Épine-vinette, Sureau, Saule marsault, Églantier.

EMPLACEMENT : il se situe à mi-chemin du Val Veny, sur le versant droit de la vallée.



ALTITUDE : 760 m

DISTANCE D'AOSTE : 60 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 1200 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 16

VÉGÉTATION : bois de Mélèzes. Présence de Épicéas, de Pin cembro et de Hêtres, ainsi que de quelques Pins sylvestres, Bouleaux, Sorbiers et Saules marsault. Le sous-bois est constitué de Genévriers, Rhododendrons, Myrtilliers et Framboisiers.

EMPLACEMENT : suivre la route qui part du village de Fontainemore et monte vers la Réserve naturelle du Mont-Mars, dans le hameau Pillaz.



ALTITUDE : 1655 m

DISTANCE D'AOSTE : 39 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 1560 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 16

VÉGÉTATION : bois d'essences résineuses dominées par le Épicéas et le Mélèze. Présence sporadique de Pin sylvestre et de feuillus comme l'Érable, le Peuplier et le Bouleau. Dans le sous-bois, l'on trouve des Raisins d'ours, des Genévriers, des Framboisiers, des Fraisiers, des Myrtilliers et des Rhododendrons.

EMPLACEMENT : suivre la route régionale pour La Magdeleine, jusqu'au chef-lieu.



ALTITUDE : 930 m

DISTANCE D'AOSTE : 27 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 400 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 13

VÉGÉTATION : le parcours traverse une zone boisée de Mélèzes et de Bouleaux.

EMPLACEMENT : il se situe près de la zone sportive de Morgex.



Saint-Nicolas (pour les aveugles)

8

ALTITUDE : 1200 m

DISTANCE D'AOSTE : 17 km

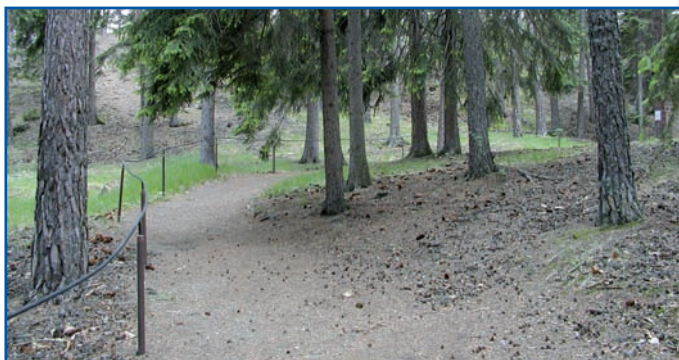
PROPRIÉTÉ : communale et privée

LONGUEUR DU PARCOURS : 450 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 13

VÉGÉTATION : bois constitué d'une futaie de Mélèzes avec quelques Épicéas et Bouleaux. Le sous-bois renferme les espèces suivantes : Genévrier, Épine-vinette, Saule marsault, Raisin d'ours.

EMPLACEMENT : il se situe près du hameau de Saint-Nicolas et donc sur la vallée centrale.



ALTITUDE : 1765 m

DISTANCE D'AOSTE : 40 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 600 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 11

VÉGÉTATION : bois constitué d'une futaie d'Épicéas et de Mélèzes. Sous-bois: Fougère, Sureau, Myrtillier, Églantier, Framboisier.

EMPLACEMENT : suivre la route communale qui part de Torgnon et monte vers le village de Chatelard, dans le hameau Chantorné.



ALTITUDE : 1310 m

DISTANCE D'AOSTE : 39 km

PROPRIÉTÉ : CVA (les terrains ont été mis à la disposition de l'administration communale).

LONGUEUR DU PARCOURS : 900 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 14

VÉGÉTATION : bois constitué d'une futaie d'Épicéas et de Mélèzes. Le Pin sylvestre et le Pin cembro sont également présents, en petite quantité. En ce qui concerne les feuillus, citons le Bouleau, l'Érable et le Frêne. Le Saule et l'Aulne sont présents le long du torrent et dans les zones humides. Sous-bois: Fougère, Sureau, Myrtillier, Églantier, Framboisier.

EMPLACEMENT : suivre la route régionale du Valtournenche, jusqu'au hameau de Maen.



ALTITUDE : 1530 m

DISTANCE D'AOSTE : 45 km

PROPRIÉTÉ : communale

LONGUEUR DU PARCOURS : 1000 m

NOMBRE D'ÉTAPES : 16

VÉGÉTATION : bois de feuillus et de conifères typiques du plateau montagnard et des forêts ripariales humides. Il est composé en grande partie de Mélèzes et d'Aulnes blancs et de quelques Épicéas, Érables de montagne et Sorbiers des oiseaux.

EMPLACEMENT : depuis Valtournenche, suivre la route qui mène au hameau du Crépin.



POSTES FORESTIERS

PRÉ-SAINT-DIDIER	0165 867223
ARVIER	0165 929801
VILLENEUVE	0165 95026
AYMAVILLES	0165 923006
AOSTA	0165 231185
VALPELLINE	0165 73238
ETROUBLES	0165 78204
NUS	0165 767921
CHÂTILLON	0166 563265
ANTEY-SAINT-ANDRÉ	0166 548235
VERRÈS	0125 921005
BRUSSON	0125 300145
PONT-SAINT-MARTIN	0125 806858
GABY	0125 345940

DIRECTION DE LA FAUNE, DE LA FLORE, DE LA CHASSE
ET DE LA PÊCHE

0165 776220

- **112** GENDARMERIE
- **113** POLICE
- **115** SAPEURS
- **117** BRIGADE FINANCIERE
- **118** SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE
- **1515** CORPS FORESTIER DE LA VALLÉE D'AOSTE
- **800 319 319** PROTECTION CIVILE RÉGIONALE
- **800 800 319** SECOURS ALPIN VALDOTAÏN

CONDITIONS ET PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES:
BULLETIN MÉTÉO

0165 272333

www.regione.vda.it/territorio/centrofunzionale/meteo

MUNICIPALITÉS



ANTEY-SAINT-ANDRÉ	0166 548209
AVISE	0165 91113
AYAS	0125 306632
BIONAZ	0165 730106
BRUSSON	0125 300132
CHAMOIS	0166 47134
CHAMPDEPAZ	0125 960692
CHAMPORCHER	0125 37106
COGNE	0165 753800
COURMAYEUR	0165 831311
DONNAS	0125 807051/804728
DOUES	0165 738042
ÉMARÈSE	0166 519103
FÉNIS	0165 769869
FONTAINEMORE	0125 832121
GRESSONEY-LA-TRINITÉ	0125 366137/366060
ISSIME	0125 344033
LA MAGDELEINE	0166 548274
LA SALLE	0165 861908/861912
LA THUILE	0165 884108
MORGEX	0165 801711
NUS	0165 763763
PONT-SAINT-MARTIN	0125 830611
RHÊMES-NOTRE-DAME	0165 936162/936114
SAINT-MARCEL	0165 768801
SAINT-NICOLAS	0165 908814
SAINT-OYEN	0165 78522
SARRE	0165 215611
TORGNON	0166 540213
VALGRISENCE	0165 97105
VALSAVARENCE	0165 905703
VALTOURNENCHE	0166 946811
VERRAYES	0166 43106

OFFICES DU TOURISME

Office du tourisme - AOSTE

tél 0165.236627

Office du tourisme - GRESSONEY-LA-TRINITÉ

tél 0125.366143

Office du tourisme - PONT-SAINT-MARTIN

tél 0125.804843

Office du tourisme - AYAS CHAMPOLUC

tél 0125.307113

Office du tourisme - BRUSSON

tél 0125.300240

Office du tourisme - BREUIL - CERVINIA

tél 0166.949136

Office du tourisme - VALTOURNENCHE

tél 0166.92029

Office du tourisme - ANTEY-SAINT-ANDRÉ

tél 0166.548266

Office du tourisme - SAINT-VINCENT

tél 0166.511335

Office du tourisme - ETROUBLES

tél 0165.78559

Office du tourisme - VALPELLINE

(ouverture saisonniere)

tél 0165.713502

Office du tourisme - COGNE

tél 0165.74040

Office du tourisme - COURMAYEUR

tél 0165.842060

Office du tourisme - LA THUILE

tél 0165.884179

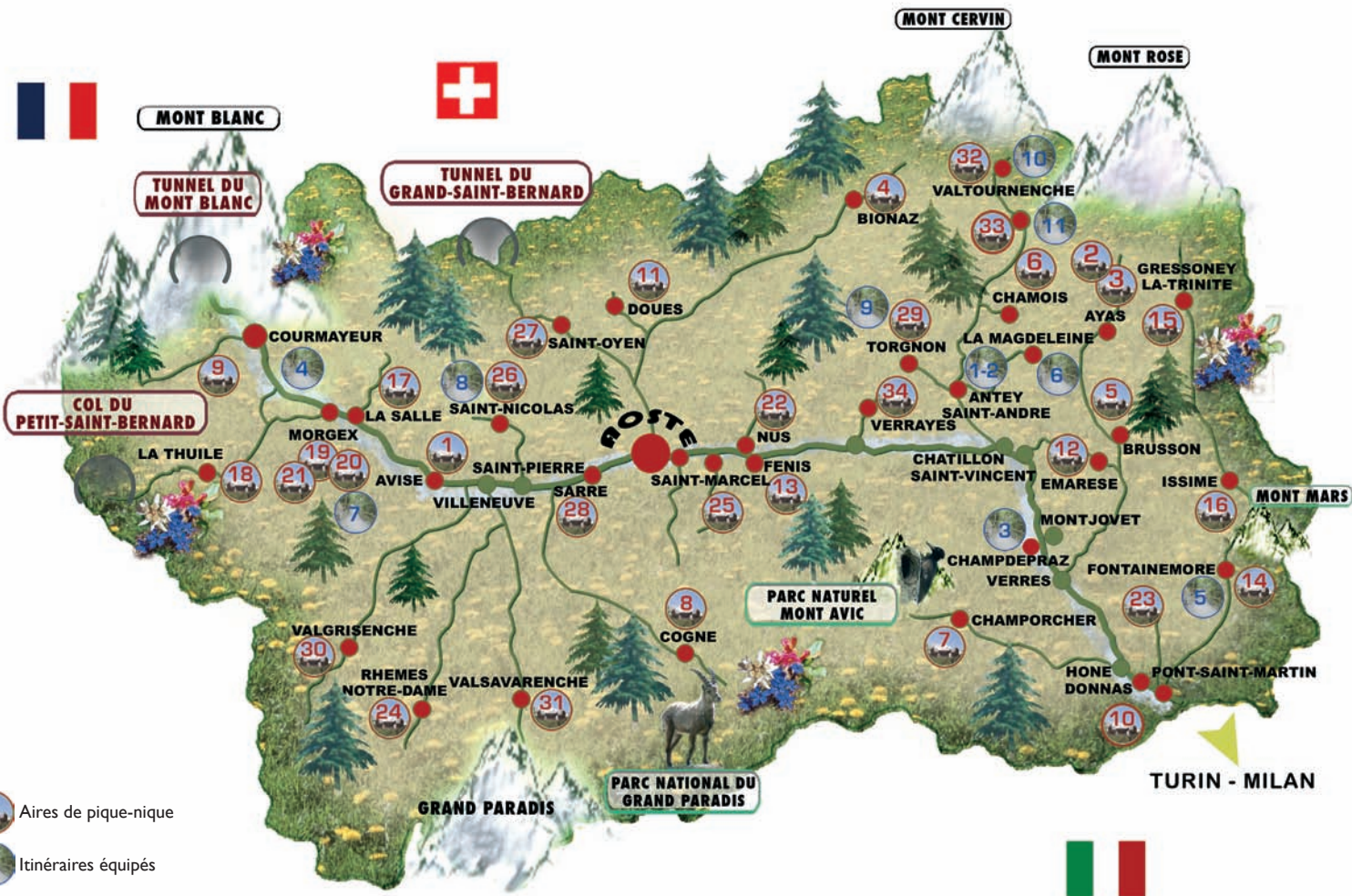
RÈGLES DE COMPORTEMENT

RESPECTONS LA NATURE, APPRENONS À LA CONNAÎTRE ET À L'ÉCOUTER AIDEZ-NOUS À CONSERVER CETTE AIRE

L'aire aménagée est un espace dédié à l'accueil touristique qui dispose de divers services : parking, sources d'eau potable, tables et bancs, barbecues et services hygiéniques.

L'aire est à notre disposition mais:

-  ne traversez pas l'aire avec des vélos, des motos et des voitures afin de ne pas abîmer l'herbe. Garez les véhicules sur les places de parking prévues à cet effet ;
-  utilisez les barbecues aménagés dans l'aire, afin d'éviter les éventuels incendies qui peuvent représenter un danger ;
-  utilisez le bois et la braise disponibles pour les barbecues, en respectant les arbres et les barrières ;
-  ne modifiez pas l'environnement naturel : le fait de couper les troncs, d'arracher les plantes et les fleurs endommage la nature et son équilibre ;
-  rappelez-vous que l'abandon des détritux provoque la dégradation de l'aire et représente également un véhicule possible d'infections pour les personnes et surtout pour les enfants ;
-  essayez toujours de respecter ce qui est à la disposition de tous dans l'aire. En faisant attention, vous pourrez bénéficier au mieux des espaces que la nature nous offre ;
-  apprenez à respecter le silence de la nature. Vous éviterez ainsi de polluer l'environnement naturel par des cris, la radio à un volume trop fort ou tout autre bruit non nécessaire.



Aires de pique-nique

Itinéraires équipés

